



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR UNE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

La Ville de Saint-Cloud souhaite installer dans les locaux de la Piscine des Tourneroches, sise 17 rue du Mont-Valérien à Saint-Cloud (92 210), un distributeur automatique d'articles de natation à destination de ses usagers.

A cet effet, toute personne susceptible de répondre à ce projet est invitée à présenter sa candidature.

Nom et adresse de la personne publique :

Commune de Saint-Cloud
13 Place Charles de Gaulle
92 210 SAINT-CLOUD

Les documents de la consultation sont disponibles sur le site de la Ville, www.saintcloud.fr.

Objet de l'occupation du domaine public :

Installation et exploitation d'un distributeur automatique d'articles de natation.

Lieu d'exécution :

Piscine des Tourneroches
17 rue du Mont-Valérien
92 210 SAINT-CLOUD

Emplacement de 1.5 m² situé dans le Hall d'accueil de l'établissement, contre le mur menant aux escaliers inférieurs.

Date de début d'exploitation estimative :

1^{er} janvier 2018

Durée :

La convention est conclue pour une durée de **4 ans** à compter de sa signature, renouvelable une fois de façon expresse pour la même durée.

Procédure :

Procédure de mise en concurrence ayant pour objet la sélection d'un prestataire qui, à l'issue de la procédure de mise en concurrence, sera titulaire d'une convention d'occupation du domaine public en vue de l'installation et l'exploitation d'un distributeur automatique d'articles de natation dans les locaux de la Piscine des Tourneroches.

Cette procédure n'est pas soumise à la réglementation sur les Marchés publics et la Convention afférente est exclue du champ d'application des baux commerciaux prévu aux articles L.145 et suivant du Code de Commerce





Dossier à remettre : au regard du présent avis, les éventuels candidats intéressés devront présenter un dossier rédigé en français et composé des éléments suivants :

Pièces relatives à la candidature :

- Une lettre de candidature datée et signée mentionnant l'identité administrative du candidat (en précisant clairement s'il intervient au titre d'une société, seul ou en groupement), ses motivations et ses compétences en la matière, accompagnée d'une liste de références similaires ;
- Un extrait Kbis de moins de 3 mois ;
- Le pouvoir du signataire à engager la société ;
- Si le candidat est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus ;
- L'attestation d'assurance Responsabilité civile pour l'exercice de cette activité, par le candidat, en cours de validité.

Pièces relatives à l'offre :

- Le projet de convention d'occupation du domaine public pour l'installation et l'exploitation d'un distributeur automatique d'articles de natation dûment complété, notamment sur le montant de la redevance, et signé. Cette convention est disponible sur www.saintcloud.fr ;
- Une « mémoire technique » présentant, notamment, les caractéristiques du distributeur ainsi que l'organisation de la société, ses modalités et délais d'intervention et de réapprovisionnement.

Les pièces relatives à l'offre constituent des **pièces contractuelles** que l'Occupant devra respecter pendant toute la durée de la mise à disposition, sous peine de pénalités. En cas de contradictions entre ces pièces, les dispositions de la Convention prévaudront.

Visites : Les candidats peuvent se rendre sur place sans rendez-vous, aux horaires d'ouverture public (*lundi 12h-13h30/ 17h-18h15 ; mardi 12h-13h30/17h-19h45 ; mercredi 10h-18h15 ; jeudi 7h30-8h45/ 12h-13h30/ 17h-21h30 ; vendredi 12h-13h30/ 17h-18h15 ; samedi 9h-13h10/ 15h-17h40 ; dimanche 9h-13h/ 15h-17h40*) ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires, en contactant le Pôle sportif, dont les coordonnées sont mentionnées en fin du présent avis.

Date limite de réception des candidatures : Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

Offre pour :

**Convention d'occupation du Domaine public
Pour l'installation et l'exploitation d'un distributeur automatique d'articles de natation**

NE PAS OUVRIR



Ce pli doit contenir dans une seule enveloppe, les pièces définies dans le présent document et devra être remis contre récépissé aux horaires d'ouverture de la Mairie (du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00) ou envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal et parvenu à destination, **avant le mercredi 18 novembre 2017 à 16h**, date et heure limites de réception des offres et ce, à l'adresse suivante :

Mairie de Saint-Cloud
Direction des Affaires juridiques
13, Place Charles De Gaulle
92211 Saint-Cloud Cedex
Téléphone : 01 47 71 54 46
Mail : juridique@saintcloud.fr

Le pli qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu.

La transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB...) n'est pas autorisée.

Critères d'attribution :

Prix (montant de la redevance d'occupation du domaine public)	60%
Valeur technique (qualité de la machine et des produits)	20%
Délais (délais d'intervention et d'approvisionnement)	20%

Renseignements administratifs :

Direction des Affaires juridiques
13 Place Charles de Gaulle
92 210 SAINT-CLOUD
juridique@saintcloud.fr

Renseignements techniques :

Pôle sportif
Guillaume CHAPUIS, Directeur du Pôle Sportif
13 Place Charles de Gaulle
92 210 SAINT-CLOUD
polesportif@saintcloud.fr
01.47.71.54.75